



FORMULAIRE D'AUTORISATION D'EXECUTION DES TRAVAUX ET D'ACCES AUX BERGES

En cas de cession ou de changement d'adresse, merci de nous en informer

Je soussigné(e) (nom-prénom)
demeurant à (adresse).....

.....
propriétaire de(s) parcelle(s) cadastrée(s) (n° de parcelle) :.....

.....
longeant le cours d'eau :
(cours d'eau concernés par les programmes : Gapeau, Latay, Raby, Nâi, Lône, Vallon des Routes, Vallon de la Renarde, de L'Escride, Rouvière, Ruisseau Ste Christine, Ste Maisse, Anduès, St Lazare, Petit Réal, Vallon des Borrels, L'Estelle, Réal Martin, Vallon de Valbonne, Traversier, Meige Pan, Farembert, Grand Vallat, Merlançon, Font de l'île, Rui de Carnoules, Réal Rimauresq, Réal Collobrier, Ruisseau des Bourganières et vallon de Valescure, Ruisseau de la Malière)
et située(s) à (adresse de parcelle)

autorise le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau et l'entreprise spécialisée désignée par le Syndicat mixte, à accéder aux berges ainsi qu'à exécuter les travaux d'entretien et de renaturation du lit et des berges nécessaires au bon fonctionnement des cours d'eau prévus dans le cadre du Programme pluriannuel de travaux d'entretien et de restauration du Gapeau et de ses affluents (2016-2021).

est informé que :

- le Syndicat laissera à disposition le bois de coupe en haut de berge,
- **je suis en charge d'évacuer le bois de coupe des berges** afin d'éviter qu'il soit mobilisé en période de crue.
- les résidus de coupes seront broyés en haut de berge.

Pour tous contacts relatifs aux travaux, le SMBVG pourra me joindre aux coordonnées ci-dessous:

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Observations :

.....
.....
.....

Date et signature :

A retourner par courrier ou courriel aux coordonnées indiquées dans le courrier
A défaut de retour, le Syndicat Mixte du Bassin versant du Gapeau, considèrera qu'il n'y a pas d'observation
et que l'autorisation est accordée.